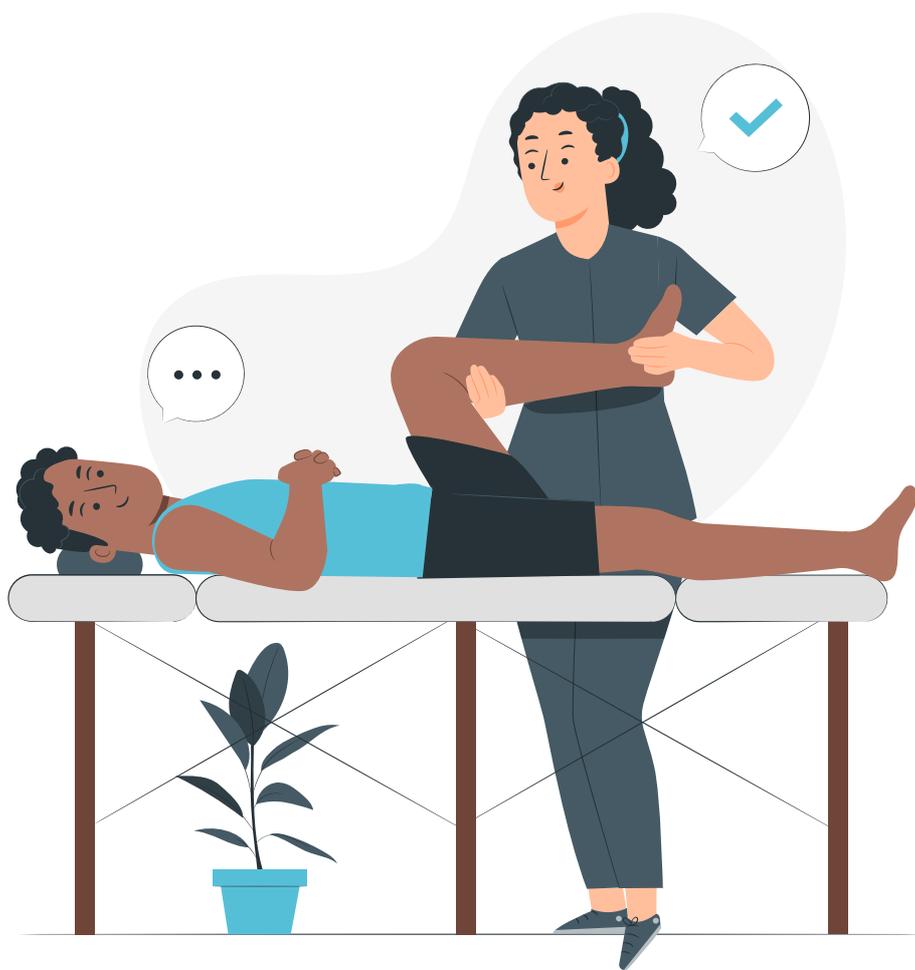




## eRéclamations

Boîte à outils du fournisseur



## Soumettre Des Réclamations

### Type De Professionnel De La Santé Pris En Charge

Les professionnels de la santé suivants peuvent soumettre des réclamations par voie électronique via eRéclamations pour remboursement par Simply Benefits:

- ✓ Acupuncteurs
- ✓ Podologues
- ✓ Chiropraticiens
- ✓ Diététiciens
- ✓ Massothérapeutes
- ✓ Docteurs en naturopathie (Alberta, Colombie-Britannique, Manitoba, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Ontario, Saskatchewan)
- ✓ Ergothérapeutes
- ✓ Kinésithérapeutes
- ✓ Podiatres
- ✓ Psychologues
- ✓ Les Travailleurs Sociaux
- ✓ Orthophonistes
- ✓ Fournisseurs De Soins De La Vue (Opticiens Et Optométristes)

### Saisie Ses Informations Sur Le Patient

Vous devrez entrer les éléments suivants informations de la carte de membre du patient :

- ✓ Nom de Membre
- ✓ Numéro de Contrat
- ✓ Numéro de Cert



MaCarte

	N° d'assureur	N° de Contrat	N° de Cert
Médicaments	34	17705	512553
Soins de Santé	Simply Benefits	17705	17705
Soins Dentaires	000043	17705	17705

Classe A Division Div 1 assure

Megan Walters Simply Benefits

## Se Faire Payer

### Comment Ça Fonctionne

Simply Benefits vous paiera (le fournisseur) directement **uniquement lorsque vous prenez en charge les transactions par TEF** et que vous disposez d'informations de TEF valides dans le dossier du service eRéclamations, selon les informations que vous avez fournies lors de votre inscription à TELUS Santé.

Si vos informations bancaires (EFT) ne sont pas enregistrées, ou si vous ne prenez pas en charge les transactions EFT, les réclamations peuvent toujours être soumises via eRéclamations, **mais les patients devront payer de leur poche**. Les patients peuvent s'attendre à être remboursés dans les 24 heures dans la majorité des cas.

Si vous souhaitez configurer le dépôt direct, vous pouvez le faire en utilisant l'application bancaire sur le portail des **fournisseurs de TELUS**.

## Déclarations

### Accéder Aux Relevés

Les relevés seront envoyés par courriel par Simply Benefits lors de l'envoi des paiements par TEF si le fournisseur a un courriel enregistré auprès de TELUS.

## Obtenir de l'aide

### Contacter Simply Benefits

**Adresse:**  
601-460 Doyle Avenue,  
Kelowna, BC V1Y 0C2

**Téléphone:**  
877-815-7751

**Adresse E-mail:**  
support@simplybenefits.ca  
sales@simplybenefits.ca

### Assistance Aux Déclarations

Pour obtenir de l'aide concernant le paiement du relevé, veuillez communiquer avec le Centre de soutien de TELUS Santé.

**Téléphone:**  
1-866-240-7492

- ✓ Lundi Au Vendredi : 8 h à 20 h (EST)
- ✓ Fin De Semaine : 9 h à 20 h (EST)
- ✓ Jours Fériés : 12h à 20h (EST)
- ✓ Congés Civiques : 9 h à 20 h (EST)

